

## AFFAIRE DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES D'ANNABA

# Les associations estudiantines envisagent de se constituer partie civile

Ça bouge énormément du côté des œuvres universitaires d'Annaba.

Selon des associations estudiantines, telles que l'UGEL et l'UNEA, les responsables se préparent à réagir.

Ils envisagent d'alerter leurs avocats pour déposer une plainte en tant que partie civile pour un préjudice commis dans leurs résidences respectives.

«Certes, il ne nous appartient peut-être pas de demander réparation du préjudice commis au détriment des étudiants. Ce qui ne nous empêche pas de provoquer des rassemblements dans l'enceinte de la résidence 2000 lits

Pont Blanc pour dénoncer la mise à sac des moyens mis par l'Etat à la disposition des étudiants. Nous sommes à l'origine de la dénonciation du détournement de 80 millions de dinars sur les 15 versés aux œuvres universitaires», a indiqué le président de l'UGEL.

Même si du côté de l'UNEA, on évite de faire une quelconque déclaration sur cette affaire, des membres de cette association estudiantine affirment que l'option d'une plainte au titre de partie civile n'est pas à écarter pour l'UNEA.

Ce qui donne à ce dossier où se mêlent malversations, anomalies de gestion, détournement, dilapidation de deniers de l'Etat, trafic d'influence et passation de marchés publics contraires à la réglementation.

### Une affaire révélée par les syndicalistes en 2006

La Direction des impôts de la wilaya d'Annaba pourrait également se constituer partie civile au regard des différentes taxes applicables à la Direction des œuvres universitaires de Sidi-Amar qu'elle n'a pas perçues depuis des années. Les arriérés et les pénalités de retard s'élèveraient à 14 180 338,18 DA depuis 1997.

L'affaire qui a provoqué la mise sous les verrous de 3 cadres et la fuite d'un autre et qui risque d'être à l'origine de plusieurs autres décisions de mandat de dépôt avait été révélée en 2006 par des syndicalistes.

En 2008, pour la direction générale dont les auditeurs semblent avoir élu domicile dans les différentes administrations de directions et d'œuvres universitaires d'Annaba, elle tourne au scandale. Les gestionnaires actuels ne sont pas les seuls



Un détournement qui s'évalue à 80 millions de dinars.

à avoir des ennuis judiciaires.

### De rebondissements en rebondissements

Dans le collimateur du juge d'instruction, d'autres de leurs prédécesseurs et proches collaborateurs risquent le billet d'écrou ou la mise sous mandat de dépôt.

Ces affaires, que se partagent les magistrats près le tribunal d'Annaba et El Hadjar, tombent au plus mauvais moment pour la profession car chargée d'assurer toutes les commodités d'hébergement, restauration et transport des étudiants.

Regroupés derrière leurs différentes associations, ces derniers pourraient se constituer partie civile.

C'est également dans ce contexte que la direction des impôts de la wilaya de Annaba pourrait intervenir pour demander réparation du préjudice dont elle a été victime.

C'est dire que de rebondissements en rebondissements, à Annaba comme à El-Hadjar, les magistrats ne sont pas au bout de leurs peines dans l'instruction du dossier des œuvres universitaires.

Dans ces deux institutions du ministère de la Justice, on a du mal à contenir ces derniers jours le nombre de mises en cause et témoins cités dans cette affaire.

### Trafic des déchets ferreux

Pour ne rien arranger, voilà que ces dernières quarante-huit heures est intervenue l'affaire du réseau de trafic de déchets ferreux à la résidence 2 000 lits de Chaïba.

Le chef de bande et ses

acolytes sont, pour la plupart, des employés de la direction des œuvres universitaires de Sidi-Amar.

Un sécateur grand modèle, une bouteille à gaz, des becs de chalumeau, du cuivre ont suffi aux éléments de la brigade de gendarmerie pour remonter la filière.

C'est ainsi qu'ils ont découvert le pot au rose et ce qui ressemble à la caverne d'Ali Baba avec un important lot de câbles téléphoniques et électriques, tuyauterie et autres produits ferreux prêts à

la pesée chez les spécialistes de l'exportation ou de la transformation.

Mais pendant que les gendarmes fourbissaient leur dossier d'accusation dans cette affaire, le directeur des œuvres universitaires, le comptable et des fournisseurs étaient entendus par le juge d'instruction sur leur éventuelle implication dans l'important préjudice au détriment de l'ensemble des structures des œuvres universitaires à Annaba.

A. Djabali

## RENTRÉE PROFESSIONNELLE À AÏN-TÉMOUCHENT

# 2 463 nouveaux stagiaires inscrits

Le chef de l'exécutif a donné, cette semaine, le coup d'envoi de la rentrée professionnelle 2008/2009 au CFPA de Aïn-El-Arba, une rentrée caractérisée par l'inscription de quelque 2 463 nouveaux stagiaires qui viendront s'ajouter aux 4 000 autres qui suivent leur formation dans les différents centres de formation professionnelle de la wilaya de Aïn-Témouchent.

La nouveauté cette année est l'ouverture de deux internats de 60 lits chacun à Chabat-El-Leham et Aïn-El-Arba.

Dans cette dernière, une priorité est accordée à la formation et à l'apprentissage des petits métiers de l'agriculture tels que la paysannerie, l'arboriculture, les espaces verts et la production animale du fait que Aïn-El-Arba et ses environs sont implantés sur les plaines de Mlata, une région à vocation agricole et qui représente le grenier de la wilaya de Aïn-Témouchent en matière de production céréalière. La formation professionnelle est,



selon les responsables du secteur, assurée à tous les jeunes de la wilaya de Aïn-Témouchent, et même à ceux résidant en dehors de la wilaya, et ce, quel que soit leur niveau scolaire.

Une raison pour laquelle la Direction de la formation professionnelle et de l'apprentissage (DFPA) a jugé utile d'ouvrir deux internats à Aïn-El-Arba et Chabat-El-Leham pour

## TIZI-OUZOU

# Un médecin du Samu et un chauffeur d'ambulance tués dans un accident de la circulation

Le personnel du CHU de Tizi-Ouzou est endeuillé. Il vient de perdre un éminent médecin de sexe féminin dévoué à sa tâche et aux malades, et un chauffeur d'ambulance tués dans un accident de la route près de Tadmaït, sur la RN12, à une centaine de mètres du barrage fixe de la gendarmerie érigé à l'entrée de la localité de Tadmaït.

L'infirmier qui faisait partie de l'équipe en mission commandée, éjecté par la fenêtre du véhicule, s'en est sorti miraculeusement avec quelques fractures.

L'ambulance, dont le chauffeur est réputé pour sa prudence et son expérience, a dérapé. Il a perdu le contrôle de son véhicule à cause d'une chaussée glissante.

Cela s'est produit après l'intersection de Tadmaït, en direction de Tizi-Ouzou. L'infirmier, bien que blessé, eut le courage d'extraire le médecin encore vivant du véhicule et tenta de sauver le chauffeur bloqué sous l'ambulance avant de rejoindre la route pour alerter les automobilistes de passage.

Le chauffeur et le médecin, grièvement blessés, succomberont à leurs blessures, le premier en cours de route, le second à son arrivée au CHU.

Le DG et tout le personnel du CHU était sous le choc. De nombreux citoyens, proches et amis des trois membres très actifs du Samu, bouleversés par la triste nouvelle, ont accouru vers l'hôpital Mohamed-Nedir pour s'enquérir de l'état des occupants de l'ambulance accidentée.

L'équipe, rappelons-le, revenait d'Alger, après avoir évacué un malade.

B. T.